

LE DEVOIR

Le Devoir

Les Actualités, mardi, 10 juin 1997, p. A4

Les ingénieurs dénoncent le coût des emplois de l'usine d'éthanol

Francoeur, Louis-Gilles

Les ingénieurs du gouvernement du Québec ont mis au défi hier le vice-premier ministre et ministre de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, de justifier devant la population la création d'emplois subventionnés à raison de 100 000 \$ par année dans une usine d'éthanol à un moment où une telle somme permettrait de financer le salaire de trois infirmières dans le réseau de la santé.

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) réagissait hier à l'annonce, il y a une semaine, par le ministre Landry de la signature d'une entente entre Québec et la société Les Alcools de commerce, située à Varennes dans la circonscription du ministre Landry, en vue de construire une usine d'éthanol qui fabriquera ce combustible à partir de maïs-grain, la production agricole la plus dommageable aux cours d'eau.

«Chaque emploi créé, car c'est l'argument-clé de cette décision, a expliqué le président de l'APIGQ, Pierre Sirois, coûtera aux Québécois plus de 100 000 \$ par année, soit le salaire annuel de trois infirmières, que l'on vient par ailleurs de couper dans les services de santé. Dans ces circonstances, il est normal que l'on exige du ministre des Finances une justification beaucoup plus responsable et objective d'un projet qui semble, pour l'instant, enlever l'essentiel à l'un pour le risquer avec un autre.»

Le projet d'usine d'éthanol n'aurait pas pu voir le jour si Québec n'avait accepté de «détaxer» ce carburant pendant des années, une détaxation qui réduira les recettes du gouvernement de 30 millions par an. Le gouvernement dit avoir obtenu en échange une part des profits... Le projet est censé créer 600 emplois permanents mais en ferait perdre dans la pétrochimie.

M. Sirois rappelle que sur cinq ministères appelés à évaluer ce projet, seul le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) lui a accordé un verdict favorable.

«Devant les objections très sérieuses soumises par les ministères - et dont la majorité ne sont d'ailleurs pas contestées par les promoteurs - il est permis de penser que le Québec s'achemine vers un scénario catastrophe, où une industrie créée de toutes pièces à même les fonds publics est déjà vouée à l'échec.»

Selon le président des ingénieurs gouvernementaux, les péquistes semblent en train de rééditer «l'échec retentissant» commis dans leur premier mandat avec l'usine de betterave à sucre.

Le résumé des cinq études gouvernementales, divulgué il y a plusieurs mois par *Le Devoir*, attaquait le slogan publicitaire des promoteurs en qualifiant l'étiquette «d'essence verte», appliquée à l'éthanol, de «fausse représentation». Depuis, le MEF a donné son accord à cette augmentation de la production agricole la plus polluante par les engrais et les pesticides, moyennant l'engagement des agriculteurs d'élaborer avec le MEF un «plan d'agriculture durable»

Même les consommateurs vont y perdre, conclut le président de l'APIGQ, puisque l'éthanol fournit moins d'énergie que le pétrole, ce qui augmente d'autant la consommation des véhicules alimentés avec ce carburant.

© 1997 Le Devoir. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-19970610-LE-019

PUBLI-C news-19970610-LE-019

Ce certificat est émis à **Michel Gagnon** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2008-07-03**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.